



# Projet éducatif 2023-2027

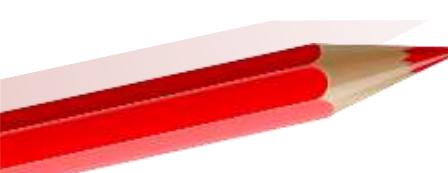
31 rue de l'Abbé-Ginguet, Gatineau Québec, J8T 3Z4  
(819) 561-2435  
[Tremplin@cssd.gouv.qc.ca](mailto:Tremplin@cssd.gouv.qc.ca)

# Tables des matières



École Le Tremplin  
Un élan vers la réussite

- ★ Mot de la direction et de la présidente du conseil d'établissement
- ★ Avant-propos
- ★ Portrait de l'établissement scolaire
- ★ Modalités d'élaboration
- ★ Mission, vision et valeurs
- ★ Lecture du milieu
- ★ Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cibles
- ★ Résolution du conseil d'établissement
- ★ Annexe 1 : Encadrements légaux
- ★ Annexe 2 : Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027
- ★ Annexe 3 : Plan d'engagement vers la réussite du CSSD



# Mot de la direction et de la présidente du conseil d'établissement

**C'est avec joie et fierté que nous vous présentons le projet  
éducatif de l'école Le Tremplin pour les années 2023-2027.**

À l'école Le Tremplin, l'implication du personnel nous permet d'offrir, à chaque élève, l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à sa réussite. À travers les activités éducatives, sportives et culturelles qui leur sont offertes, nos élèves peuvent s'épanouir pleinement et s'engager dans leur parcours scolaire.

En juin 2023, le conseil d'établissement a pris connaissance de la reddition de compte du projet éducatif. Avant la pandémie, les résultats des élèves étaient tous en augmentation. Toutefois, la pandémie a fait baisser les taux de réussite des élèves.

Nos élèves de 6<sup>e</sup> année ont obtenu un taux de réussite de 59 % à l'épreuve obligatoire d'écriture, un taux de réussite de 69 % à l'épreuve obligatoire de lecture et un taux de réussite de 72 % à l'épreuve obligatoire de résolution de problème.

Les élèves de 4<sup>e</sup> année ont, pour leur part, obtenu un taux de réussite de 61 % à l'épreuve de lecture.

Nous avons cependant réussi à faire passer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public de 26 % à 17 %

Alexandra Roy  
Présidente du conseil d'établissement



**École Le Tremplin**  
Un élan vers la réussite

Nous tenons à remercier les enseignants et les enseignantes, le personnel de soutien, le personnel du service de garde et le personnel professionnel pour l'élaboration du projet éducatif. Nous tenons également à souligner la collaboration des partenaires de la communauté éducative tels que les parents, les organismes communautaires et le conseiller municipal ayant participé aux différentes consultations.

# Avant-propos

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école Le Tremplin mises sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.

Élaboré avec en toile de fond le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2028 du CSSD, le projet éducatif de l'école Le Tremplin est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui la fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du centre de services scolaire.



École Le Tremplin  
Un élan vers la réussite

# Portrait de l'établissement scolaire

**L'école Le Tremplin fait partie du Centre de services scolaire des Draveurs. Elle dessert une clientèle d'un peu plus de 200 élèves à qui sont offerts des services d'enseignement préscolaire et primaire.**

Géographiquement, l'école Le Tremplin est située dans un secteur urbain des Promenades (territoire des écoles Le Tremplin et du Nouveau-Monde). Le portrait socio-économique de l'école se caractérise depuis 2022 par un indice de milieu socio-économique (IMSE) de 10 et un indice du seuil de faible revenu (SFR) de 10. Nous comptons plus de 80 élèves dont la langue maternelle parlée à la maison est autre que le français. Le nombre augmente annuellement avec les nouvelles inscriptions.

Forte de son engagement et de son altruisme, elle fait montre d'ouverture et de collaboration. Son personnel déploie tous les efforts pour être une communauté apprenante et mobiliser pour la réussite de ses élèves. Les interventions et les choix de l'équipe-école convergent expressément à créer un environnement favorable qui répond aux besoins des élèves tout en ayant pour but ultime leur réussite. À compter de la maternelle et au primaire, le dépistage précoce de la vulnérabilité de certains élèves vise donc à réduire l'écart avec les autres élèves et leur réussite scolaire.

En sus des enseignants et des enseignants spécialistes, l'école offre aussi un éventail de services complémentaires, et ce, par des enseignants orthopédagogues et des orthopédagogues. De plus, le soutien particulier de certains élèves et le soutien en aide à l'apprentissage sont assurés par l'équipe d'intervention composée de techniciens en éducation spécialisée et de préposés aux élèves handicapés. Le service de garde de l'école, accueille sur une base régulière, environ 120 élèves pour lesquels sont planifiés et organisés des jeux et des activités dès 7h le matin jusqu'à 17h30.

Chaque année, nous constatons une mobilité de la clientèle par des arrivées et des départs en cours d'année. Nous constatons également une augmentation significative en terme de diversité culturelle (25% environ) attribuable à l'arrivée de personnes immigrantes et réfugiées depuis 2016. Ces élèves viennent en grande partie de divers pays dont l'Afrique et l'Amérique du Sud. Il est important de noter qu'une grande partie de ces élèves n'ont jamais fréquenté de centre de la petite enfance ou de garderie.

# Modalités d'élaboration



École Le Tremplin  
Un élan vers la réussite

C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Affirmant les intentions qui permettront de réaliser la mission, les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.



Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école en collaboration avec le comité de pilotage a participé à l'élaboration de la mission, de la vision, des valeurs, de l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles.

Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement et de concert avec la direction d'établissement, le conseil d'établissement a été appelé à mener diverses consultations auprès de tous les acteurs intéressés par la réussite éducative des élèves. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité a situé l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

# Mission, vision et valeurs

## VISION

Ouverte sur son milieu, l'école Le Tremplin désire développer un fort sentiment d'appartenance et elle continue d'assurer un enseignement de grande qualité tout en agissant rapidement par des interventions de dépistage, de prévention et de rééducation. De plus, l'école Le Tremplin travaille régulièrement en partenariat avec des organismes communautaires de son milieu dont le Centre d'animation de la famille, la Communauté Gatineau Ouest (CGO) et l'AQETA.

## MISSION

Une mission claire et précise :



École Le Tremplin

Un élan vers la réussite

## VALEURS :

La collaboration  
Le respect  
La persévérance

# Lecture du milieu



## FORCES

- 😊 Relation entre les élèves et le personnel
- 😊 Services aux élèves
- 😊 Orthopédagogues et enseignants orthopédagogues, présence en classe pour tous les niveaux
- 😊 Bienveillance des élèves
- 😊 Soutien financier en lien avec l'indice de défavorisation
- 😊 Insertion professionnelle pour les nouveaux enseignants



## MENACES

- 👎 Collaboration de certains parents
- 👎 Réseaux sociaux
- 👎 Peu d'activités parascolaires
- 👎 Le nombre élevé d'élèves qui ne parlent pas le français

## FAIBLESSES

- 可以更好 Manque d'activités physiques
- 可以更好 Faiblesse de taux de réussite
- 可以更好 Utilisation de la technologie
- 可以更好 Aménagement de la cour d'école
- 可以更好 Importance accordée par les familles au milieu scolaire

## OPPORTUNITÉS

- 👍 Partenariat avec la ville de Gatineau
- 👍 Mesure alimentaire
- 👍 Offres de formation et disponibilités des conseillers pédagogiques

# Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cibles

<b>Enjeu : La réussite éducative de tous les élèves</b>		
<b>Orientation : Augmenter les compétences en lecture</b>		
<b>OBJECTIF</b>	<b>INDICATEUR</b>	<b>CIBLE</b>
<b>Augmenter le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture, en langue d'enseignement, des élèves de la 4<sup>e</sup> année du primaire.</b>	<b>Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture de en langue d'enseignement, de la 4e année du primaire.</b>	<b>75% d'ici juin 2027.</b>
<b>Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves</b>		
<b>Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire</b>		
<b>OBJECTIF</b>	<b>INDICATEUR</b>	<b>CIBLE</b>
<b>Mettre en place des activités afin de développer de saines habitudes de vie et développer davantage le sentiment d'appartenance pour tous.</b>	<b>Pourcentage d'inscription aux activités organisées à l'école et par nos partenaires.</b>	<b>60 % des élèves seront inscrits à au moins une activité d'ici juin 2027.</b>
<b>Enjeu : L'implantation d'une culture numérique</b>		
<b>Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves</b>		
<b>OBJECTIF</b>	<b>INDICATEUR</b>	<b>CIBLE</b>
<b>Augmenter le nombre d'initiatives numériques vécues par les élèves.</b>	<b>Nombre d'initiatives numériques vécues par les élèves.</b>	<b>4 initiatives numériques par année par niveau d'ici juin 2027.</b>

# Résolution du conseil d'établissement



CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
- Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
- Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et ces cibles;
- La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74);

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74);

# Annexe 1



## Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1):
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
  - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)4;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

# Annexe 2.1

## Orientation 1 :

Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise L'éducation est une priorité pour le gouvernement, tout comme pour les Québécoises et Québécois.

Elle constitue la clé pour que chaque élève puisse avoir les moyens de s'épanouir à l'école, tout en se préparant à contribuer pleinement à notre société. C'est en ce sens que le Ministère et les milieux scolaires se mobilisent et s'appuient sur la convergence des efforts de tous les acteurs et partenaires du système scolaire pour mettre au cœur de leurs décisions et de leurs actions la réussite éducative de chaque élève.



## Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027

### Objectif 1 :

#### Accroître la réussite des élèves

La réussite éducative constitue un enjeu majeur et une préoccupation renouvelée de tout acteur du système éducatif, notamment parce qu'elle s'inscrit comme l'un des leviers porteurs du développement du plein potentiel des élèves et, de ce fait, du développement de citoyens responsables et pleinement adaptés à la réalité du 21e siècle. Plan stratégique 2023-2027 | 23 Pour favoriser la réussite du plus grand nombre et ne laisser personne derrière, nous devons suivre la progression des élèves tout au long de leur parcours scolaire et nous assurer de les soutenir adéquatement en fonction de leurs besoins particuliers. C'est pourquoi le Ministère établit des objectifs officiels pour les garçons et les EHDA, deux groupes d'élèves davantage à risque, tout en continuant de montrer la réussite afin de mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins de tous les élèves. En ce qui concerne le parcours éducatif des élèves, le plan stratégique introduit des objectifs pour certaines épreuves ministérielles en français et en mathématique, deux disciplines se situant au socle de la réussite scolaire, de même que pour le déploiement des classes de maternelle 4 ans.

# Annexe 2.2

## Orientation 3 :

### Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

L'un des facteurs prédictifs de la réussite éducative et de la persévérance scolaire est la qualité du climat scolaire dans lequel l'élève évolue. Ce climat, qui doit être inclusif pour tous les élèves, influence directement son sentiment de bien-être ainsi que sa santé mentale et physique. Ainsi, l'élève se sentira bien à l'école, aura le goût de s'y rendre et sera par le fait même plus disposé aux apprentissages. Les nouvelles écoles, comme les écoles existantes, doivent être des lieux accueillants, sains et sécuritaires, d'où l'importance de prioriser les rénovations à apporter aux écoles situées en milieux défavorisés, par exemple celles où les élèves requièrent souvent un soutien différent.

## Objectif 4:

### Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers

Les projets pédagogiques particuliers (PPP) sont considérés comme des facteurs importants de réussite et de persévérance scolaires pour bon nombre de jeunes. Ils contribuent à rendre nos écoles inspirantes et donnent l'occasion aux élèves qui le souhaitent de concilier leur intérêt pour une activité sportive, artistique, communautaire, entrepreneuriale ou autre avec leur parcours scolaire. La motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative seront favorisés par une offre plus généreuse de PPP abordables et accessibles au plus grand nombre d'élèves au Québec.

# Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027

## Objectif 5:

### Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

La qualité du climat scolaire fait partie des composantes clés du bien-être à l'école. Des années de travaux sur le climat scolaire démontrent toute l'importance d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant en tant que facteur incontournable de la réussite éducative. Des relations interpersonnelles positives, des pratiques pédagogiques et éducatives appuyées sur la recherche, la collaboration entre les intervenants et le sentiment de justice et de sécurité ressenti par les élèves contribuent à l'émergence de l'énergie nécessaire au développement des compétences disciplinaires. De la même manière, cet environnement favorable à la réussite éducative permet un sain développement des élèves, et une meilleure capacité à faire face aux défis de la vie auxquels ils peuvent être confrontés. Ainsi, en centrant leurs actions sur un ensemble de facteurs favorables au bien-être des élèves, les milieux scolaires contribuent à améliorer le climat scolaire et à prévenir la violence et l'intimidation, ce qui contribue au bien-être de leur population. Et ce bien-être a un impact direct sur la disponibilité cognitive et émotionnelle des élèves à l'égard des apprentissages, sur leur réussite éducative et, ultimement, sur leur persévérance scolaire.

# Annexe 3

## Plan d'engagement vers la réussite du CSSD



École Le Tremplin  
Un élan vers la réussite

Objectifs	Juin 2022	Cibles	Indicateurs	Échéance
À l'échéance du PEVR, les taux de réussite des élèves auront augmenté.	82,8 %	85%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Jun 2027
	77,5%	84%	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Jun 2027
	79,1%	80%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Jun 2027
	64%	65%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Jun 2027
	83%	90%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 <sup>e</sup> année du primaire.	Jun 2027
	82%	88%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique, 6 <sup>e</sup> année du primaire.	Jun 2027
	80%	86%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire raisonner en mathématique, 6 <sup>e</sup> année du primaire.	Jun 2027